

## MILA

# Les marchés hebdomadaires marqués par l'anarchie et la saleté

**Expéditive ! Telle a été cette deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya – APW – organisée la matinée de ce dimanche, au niveau de la salle des délibérations du cabinet du wali. Il fut un temps où ce genre de séances se tenait en deux à trois jours complets, débattant des dossiers consistants et soulevant des préoccupations qui ont trait au quotidien des citoyens de la wilaya.**

Désormais, les sessions sont expédiées entre deux et trois heures, et ce, quel que soit l'ordre du jour établi. Pour cette session, peut-être l'avant-dernière du mandat en cours, plusieurs points ont été inscrits : l'adoption du compte administratif de l'année 2016 et du budget supplémentaire (BS) pour l'année 2017, un rapport sur la situation des marchés hebdomadaires et bi-hebdomadaires de la wilaya, présenté par le directeur du commerce et enfin, un compte-rendu sur le programme d'aménagement et d'amélioration urbaine à travers les communes de la wilaya, relevant des

programmes sectoriel et communal de développement, présenté par le directeur de l'urbanisme.

Dans son rapport sur la situation des marchés, le directeur du commerce a tenu à se référer à la législation en vigueur, particulièrement, le décret exécutif n°111/12 publié le 6 mars 2012 dans le JO n°04 08, relatif aux conditions d'exercice de cette activité dans les aires commerciales visées, un texte sensé combler les défaillances apparues dans le décret 182-9 du 12 mai 2009, malheureusement, la situation n'a pas changé d'un iota dans nos marchés hebdomadaires, bi-hebdomadaires et de gros, car c'est toujours l'anarchie, le manque d'équipements d'accompagnement et la saleté des lieux qui prédominent !

Ainsi, la wilaya dispose de 15 marchés de ce genre et d'un marché de gros de fruits et légumes, à Chelghoum Laïd, tous évoluent dans des conditions d'hygiène, de sécurité et de nuisance lamentables, et c'est le moins qu'on puisse dire ! Un cas, celui de Mila chef-lieu de wilaya, un marché bi-hebdomadaire qui se tient tous les samedis et mardis que Dieu fait, provoquant des situations insoutenables et des conditions de vie et d'évolution intolérables aux habitants des cités, à savoir les cités Benredjem (500 logements), Boutout et Bensalah.

En effet, malgré les dénonciations



Photos : DR

par presse interposée, les requêtes et les pétitions adressées à qui de droit, par les habitants desdites cités depuis près de 2 décennies maintenant, aucune oreille attentive à ces doléances n'a été prêtée et ce, par tous les responsables qui se sont succédé, si ce n'est des promesses et rien que des promesses ! Brouhaha, klaxon, rixes et toutes sortes de nuisances sonores, dès l'aube, plus tout ce qu'on peut imaginer comme conséquences du déroulement d'un marché qui draine des dizaines de milliers de personnes, à savoir, immondices, détritiques, cartons et sachets de tout genre jonchant les lieux, un décor apocalyptique qui se répète 2 fois par semaine, et 12 mois

sur 12 ! Dans son rapport présenté, le directeur du commerce préconise la délocalisation de ce marché et son transfert vers un endroit plus approprié, sa réduction à une seule fois par semaine, au lieu de deux et enfin, l'élaboration d'un cahier des charges conforme aux conditions édictées par le décret exécutif n°111/12 du 6 mars 2012, cité plus haut. Mais qui va mettre en exécution ces recommandations ?

Les habitants attendent et espèrent un geste salutaire de la part du wali, monsieur Mohamed Djamel Khanfar, tout en le conviant à une visite, un jour de marché, pour voir de visu ce qu'ils endurent à longueur d'année !

A. M'haimoud

## SOULAGEMENT DES FAMILLES

## Chute sensible des prix des fruits et légumes à Relizane

**Contrairement aux années précédentes, cette période après le mois sacré de Ramadhan n'a pas enregistré la tension habituelle sur les prix des produits de première nécessité qui affichent, en effet, une baisse sensible.**

Au niveau de plusieurs marchés, notre journal a constaté que le prix de la tomate a atteint les 25 DA le kilogramme, celui de la pomme de terre a sensiblement chuté pour atteindre 30 DA le kilo, l'oignon à 25 DA

alors que la courgette s'est stabilisée à 40 DA, la carotte à 50 DA et le piment à 50 DA. S'agissant de la betterave, elle est cédée à 50 DA. Les fruits ont connu également une baisse notable durant ces derniers jours avec les

pêches qui sont cédées entre 80 et 100 DA, les pommes et les bananes à 260 et 130 DA le kilogramme.

Cependant, il n'en est pas de même pour la viande rouge fraîche dont les prix affichés dépassent parfois les 1 300 DA, la viande congelée les 600 DA et le poulet à 280 dinars le kg tandis que le prix de la sardine a atteint les 250 DA/kg, devenu à présent, le

véritable plat du pauvre. Bon nombre de personnes ressentent un grand soulagement devant cette chute des prix des produits de large consommation.

Pour rappel, il a été enregistré une augmentation vertigineuse des prix à quelques semaines avant la fin du mois sacré mettant en difficulté plusieurs familles.

A. Rahmane

## RAS-EL-MA

## (SIDI-BEL-ABBÈS)

## Les demandeurs de lots de terrain manifestent

Les abords du siège de l'APC de Ras-el-Ma ont, dans la journée de dimanche dernier, été assiégés par des centaines de demandeurs de lots de terrain pour exiger la publication des listes des bénéficiaires qui, en principe, devaient être affichées en 2016.

Selon les contestataires, l'année 2017 tire à sa fin et les listes des bénéficiaires qui devaient être rendues publiques au début de 2016, ne le sont toujours pas.

Notre patience a des limites, nous qui sommes très mal logés. Nous attendons depuis des années d'être fixés sur notre sort mais en vain. Nous savons que les listes ont été établies. Pourquoi ne sont-elles pas affichées ?

Nous interpellons qui de droit pour mettre fin à notre longue attente. Eriger une habitation ne se fait pas si facilement, vu les étapes de réalisation qui sont dépendantes du versement des aides de l'Etat.

A. M.

## SAÏDA

## 15,24 pour la non-voyante Souad Amrani

**L'élève Souad Amrani, originaire de Aïn-El-Hadjar (Saïda), vient de décrocher une très bonne note de 15,24/20 au BEM, malgré son infirmité (aveugle).**

Cette jeune, souffrant d'un handicap visuel, a, contre vents et marées, relevé un défi : «Réussir dans ses études». «...

Je suis prête à la confrontation de la nature, et à relever les défis sans crainte, lorsqu'il s'agit de mes cours... je lance un message aux handicapés quel que soit le degré de leur handicap, qu'il ne faut jamais désespérer, le handicap physique ou l'infirmité ne peuvent pas faire obstacle aux volontés, quand on veut, on peut...» dira Souad, qui remercie ses

profs, ses parents pour leurs contributions et leurs aides tout le long du parcours de ses études, comme elle espère trouver également des profs qui l'accompagneront pour le reste de ses études, notamment son souhait d'obtenir son bac avec succès.

Félicitations !

B. Henine

